

|  |
|--|
| REPUBLIQUE FRANCAISE<br>Commune de<br><b>LA VERRIERE</b> |
| N° 2024-055  |

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

|  |                  |                                |   |
|--|------------------|--------------------------------|---|
| Date de Convocation<br>23 septembre 2024 | Date d'affichage | Séance du<br>30 septembre 2024 | Nombre de Conseillers<br>En exercice Présents Votants<br>29 20 28 |
|--|------------------|--------------------------------|---|

**OBJET : Approbation des nouveaux tarifs de l'activité « Gym'Séniors »**

**NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL MUNICIPAL : 29**  
**EN EXERCICE : 29**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente septembre à 19h09, les membres du Conseil Municipal de la Ville de La Verrière, légalement convoqués en date du vingt-trois septembre deux mille vingt-quatre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur DAINVILLE, Maire.

**Présents :**

DAINVILLE Nicolas - RAOUL Ludovic - ROUSSEAU Edwige - MOUSSA Fouzi - ROUSSEL Annielle - MEY Darivath - LOPES Adélaïde - DIALLO Maye - PASCOAL Mariana - PERON Thomas - POINGT Alain - RAOUL Nathalie - VILLOING Fabrice - BAC Christine - BROCHADO Françoise - HAUQUELIN Christine - BASELTO Emilie - GERBOUIN Pierre - BOURGOIN Christian - BLÉE Jean-Yves

**Absent(s) représenté(s) :**

IBRAHIM Abdou - pouvoir à DAINVILLE Nicolas  
GORBENA Marcy - pouvoir à BAC Christine  
SELBONNE Céline - pouvoir à PASCOAL Mariana  
MONNARD Alain - pouvoir à ROUSSEAU Edwige  
CHIAKH Fydia - pouvoir à MOUSSA Fouzi  
DUTU Nelly - pouvoir à BOURGOIN Christian  
DAHAMNI Abdelkader - pouvoir à GERBOUIN Pierre  
HOCDE Stéphanie - pouvoir à BASELTO Emilie

**Absents excusés :**

LWAMBA MAKANYAKA Natalie

**Monsieur le Maire, Président de séance, a procédé à l'appel. Le quorum est atteint.**

**Secrétaire de séance :** Madame LOPES Adélaïde en conformité avec les dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Accusé de réception en préfecture  
078-217806447-20240930-2024-055-DE  
Date de télétransmission : 29/10/2024  
Date de réception préfecture : 29/10/2024

**055-2024**

**Objet : Approbation des nouveaux tarifs de l'activité « Gym'Séniors »**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal n°2021-089, du 15 septembre 2021, portant fixation du tarif de l'activité « gym douce séniors » ;

**Vu** l'avis favorable de la commission Animation de la ville (Sports, Culture, Associations, Evènements) et Démocratie locale du 19 septembre 2024 ;

**Considérant** la volonté de la municipalité de développer les activités destinées aux seniors dans un objectif d'amélioration ou de préservation de la santé des pratiquants en organisant des séances régulières de gymnastique douce et tonique adaptées à ce public ;

**Considérant** la nécessité de fixer le tarif annuel applicable aux activités « Gym'Seniors » à compter de la saison 2024-2025, lié à la mise en place d'une nouvelle séance ;

**Après en avoir délibéré,**

**Article 1<sup>er</sup> : Décide** de fixer le tarif de l'activité « Gym'Séniors » comme suit :

- Le montant de la cotisation annuelle pour une séance de gym'douce le mardi ou de gym'tonique le vendredi est de 40 € pour les Verrierois et de 75 € pour les participants extérieurs.
- Le montant de la cotisation annuelle pour deux séances (gym'douce et gym'tonique) est de 75 € pour les verrierois et de 145 € pour les participants extérieurs.

Possibilité de paiement en deux ou trois fois.

**Article 2 : Autorise** le Maire ou son représentant à mettre en œuvre la présente délibération.

**Article 3 : Dit** que les recettes seront inscrites au budget principal des exercices concernés.

**VOTE**

**DE 28 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS ET ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS.**

**Pour extrait conforme,**

**La Verrière, le 30 septembre 2024**



**Le Maire**

**Nicolas DAINVILLE**

Accusé de réception en préfecture  
078-217806447-20240930-2024-055-DE  
Date de télétransmission : 29/10/2024  
Date de réception préfecture : 29/10/2024